

CONDITIONS

ABONNEMENT.

UN AN..... \$1.00
Six MOIS..... 0.50
UN NUMERO..... 1c.
Paiement payable d'avance.

Le Grognard se vend 8 centins la douzaine aux agents qui devront faire leurs livraisons tous les mois. Le Grognard ne donne pas de commission accordée aux agents pour les abonnements qu'il nous fait parvenir. Les frais de port sont à la charge de l'Éditeur.

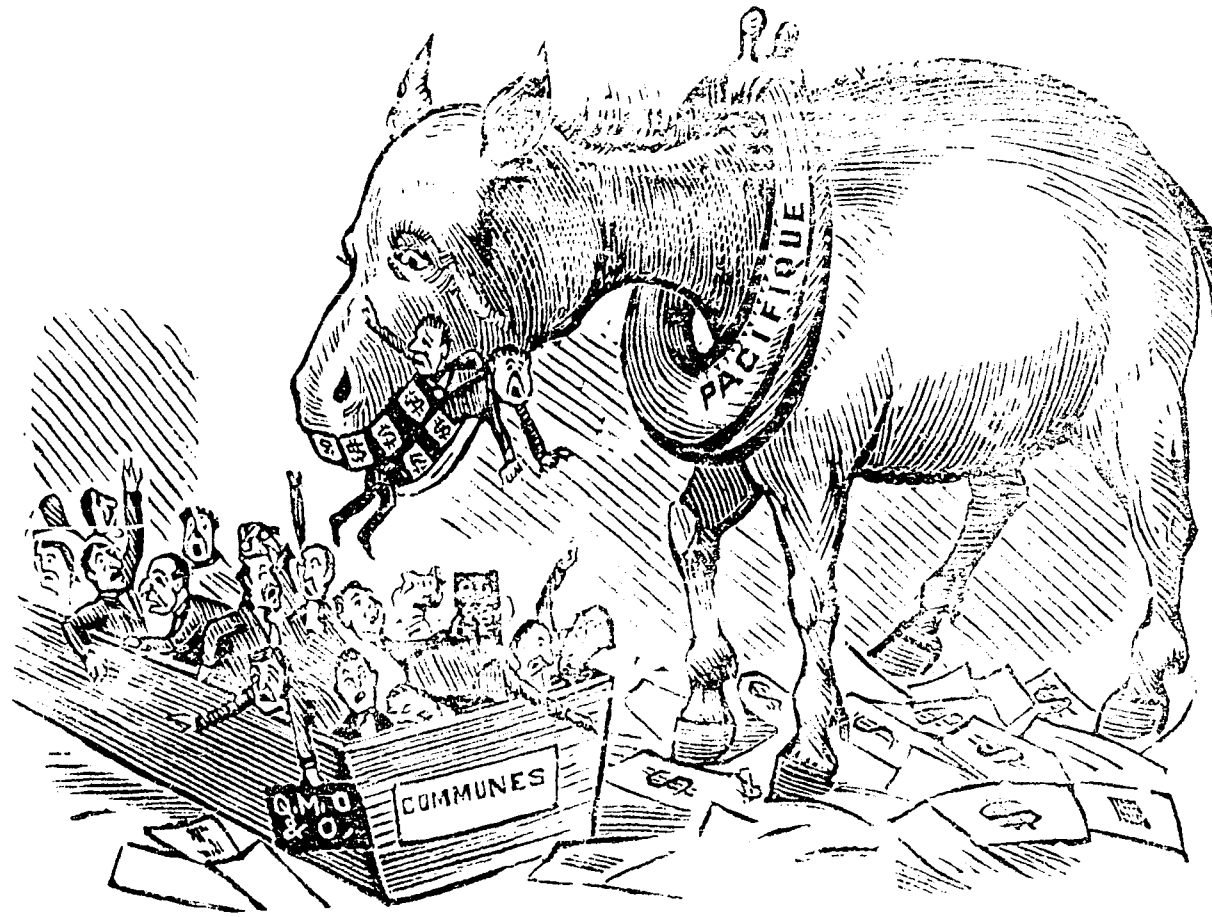
H. BERTHELOT
Bureau : 25 Rue St Gabriel
Boite 2144 P. O. Montréal.

Feuilleton du Grognard

SCENES
DE
LA VIE DE BOHEME

IV
(Suite)

— Il est bête à faire cuire.
— Il est paresseux.
— Il faut le renvoyer.
— Renvoyons-le.
— Cependant il a bien quelques qualités. Il fait très bien le civet.
— Et le brou de noix, donc. Il est à la mode.
— Oui, mais il n'est bon qu'à cela, cela ne peut nous suffire. Nous sommes tout noir temps en ce moment avec lui.
— Il nous empêche de travailler.
— Il est d'une bêtise qu'il ne pourra jamais se débarrasser. Passage de la Rue Rouge pour son appartement. Il a refusé de poser pour la cuisine.
— À l'âge à lui, je n'ai point pu voir le travail qu'on m'avait demandé. Il n'a pas voulu aller à la bibliothèque chercher les notes dont nous avons besoin.
— Il nous ruine.
— Évidemment, nous ne pouvons pas travailler.
— Renvoyons-le... Mais alors il faut le payer.
— Nous le payerons, mais qu'il nous donne de l'argent, que je puisse son compte.
— Comment, de l'argent ! mais où est-ce que tu trouves l'argent ?
— C'est moi qui tiens la caisse, c'est



Nous avons à Ottawa une bête qui est bien dure d'entretien.

— Du tout, c'est toi. Tu t'es chargé de l'entretien général, dit Rodolphe.
— Mais je t'assure que je n'ai pas de l'argent ! exclama Marcel.
— Est-ce qu'il n'y en aurait déjà plus ? C'est impossible ! on ne peut pas dépenser 500 fr. en huit jours surtout quand on vit, comme nous, absolument, et qu'on se borne au strict nécessaire. (C'est au strict superflu qu'il aurait dû dire.) Il faut vérifier les comptes, reprit Rodolphe ; nous retrouverons l'erreur.
— Oui, dit Marcel ; mais nous ne retrouverons pas l'argent. C'est égal, nous avons tous les livres de dépense.
— Voici le spécimen de cette comptabilité, qui avait été commencée sous les auspices de la sainte Économie :

— Du 19 mars. En recette, 500 fr.
En dépense : une pipe turque, 25 fr ;
dîner, 15 fr. ; dépenses diverses. 40 fr.
— Qu'est-ce que c'est que ces dépenses ? dit Rodolphe à Marcel qui lit.
— Tu sais bien, répondit celui-ci, c'est le soir où nous ne sommes rentrés chez nous que le matin. Du reste, cela nous a économisé du bois et de la bougie.
— Après ? Continue.
— Du 20 mars. Déjeuner, 1 fr. 50c. ; tabac, 20 c. ; dîner, 2 fr. ; un lorgnon, 2 fr. 50 c. Oh ! dit Marcel, c'est pour ton compte le lorgnon ? Qu'avais-tu besoin d'un lorgnon ? tu y vois parfaitement...
— Tu sais bien que j'avais à faire un compte rendu du salon dans l'Éclair de l'iris ; il est impossible de faire de la critique de peinture sans lorgnon ; c'était une dépense légitime. Après ?...
— Une canne en jupon...

— Ah ! oui, c'est pour ton compte, dit Rodolphe, tu n'avais pas besoin de canne.
— C'est tout ce que j'ai dépensé, dit Marcel, cela me coûte 20 fr., fit Marcel en regardant son compte, et nous avons économisé aussi, ce soir-là...
— Nous n'avons peut-être dépensé beaucoup ce jour-là ?
— En effet, fort peu... À peine 50 fr.
— Mais à quoi donc, alors ?
— Je ne sais plus, dit Marcel ; mais c'est marqué sous la rubrique Dépenses diverses.
— Un titre va-t-il te servir ? interrompt Rodolphe.
— Le 21. Un verre de la soirée de Baptiste ; nous lui avons donné un a-compte de 5 fr. sur ses appointements ; pour l'orgue de Barbarie, 50 c. ; pour le rachat de quatre enfants chinois condamnés à être jetés dans le fleuve Jaune, par des pa-

— Je suis né généreux, répliqua Marcel, va, continue ; jusqu'à présent on ne s'est que très-peu éloigné du principe de l'économie.
— Du 23, il n'y a rien de marqué. Du 24, idem. Voilà deux bons jours. Du 25, donné à Baptiste, à-compte sur ses appointements, 3 fr.
— Il me semble qu'on lui donne bien souvent de l'argent, fit Marcel en manière de réflexion.
— On lui devra moins, répondit Rodolphe. Continue.
— Du 26 mars, dépenses diverses et utiles au point de vue de l'art 36 fr. 40 c.
— Qu'est-ce qu'on peut donc avoir acheté de si utile ? dit Rodolphe ; je ne me souviens pas, moi, 36 fr. 40 c., qu'est-ce que ça peut donc être ?
— Comment ! tu ne te souviens pas ?... C'est le jour où nous sommes montés sur les tours Notre-Dame pour voir Paris à vol d'oiseau...
— Mais ça coûte huit sous pour monter aux tours, dit Rodolphe.
— C'est tout ce que j'ai dépensé, dit Marcel, cela me coûte 20 fr., fit Marcel en regardant son compte, et nous avons économisé aussi, ce soir-là...
— Nous n'avons peut-être dépensé beaucoup ce jour-là ?
— En effet, fort peu... À peine 50 fr.
— Mais à quoi donc, alors ?
— Je ne sais plus, dit Marcel ; mais c'est marqué sous la rubrique Dépenses diverses.
— Un titre va-t-il te servir ? interrompt Rodolphe.
— Le 21. Un verre de la soirée de Baptiste ; nous lui avons donné un a-compte de 5 fr. sur ses appointements ; pour l'orgue de Barbarie, 50 c. ; pour le rachat de quatre enfants chinois condamnés à être jetés dans le fleuve Jaune, par des pa-